



**PREFET DU MORBIHAN**

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique en vue d'un projet de renouvellement de carrière afin de finaliser les travaux de remise en état de la sablière du Lann à Lauzach (56190) sera ouverte du 07 mai au 12 juin 2018 à 17 heures 30, pour une durée de 37 jours à la mairie de LAUZACH.

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale au titre :

- des installations classées pour la protection de l'environnement
- de la loi sur l'eau et milieux aquatiques
- d'une dérogation "espèces et habitats protégés"

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation de prescriptions, au titre des trois législations précitées, ou un refus.

Ce projet est présenté par Monsieur le président la société Lafarge Granulats France.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- 1 dossier (comprenant 8 parties + des plans) produit par le bureau d'études ENCEM, dont une étude d'impact et son résumé non technique
- les avis recueillis sur le projet (5 documents),
- l'information de l'Autorité Environnementale,
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier chaque jour ouvrable à la mairie de LAUZACH aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci (mairie exceptionnellement fermée 11 et 12 mai 2018). Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)). Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique dans les mairies de Lauzach, Ambon, Berric, La Trinité Surzur, Sulniac, Surzur et Theix-Noyal, aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire (Lafarge Granulats France – Madame Alice Moreaux - tél : 02.51.70.67.25 – courriel : [alice.moreaux@lafargeholcim.com](mailto:alice.moreaux@lafargeholcim.com)).

Mme Michelle Tanguy, chargée d'études urbanisme et environnement, est désignée par M. le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public à la mairie de LAUZACH au cours de permanences qui se tiendront :

- Lundi 07 mai 2018 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00
- Mardi 12 juin 2018 de 14h30 à 17h30

Les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance ou par courriel au commissaire-enquêteur à la mairie de LAUZACH (1 Plasenn dan Ti-Kêr 56190 Lauzach – [mairie.lauzach@wanadoo.fr](mailto:mairie.lauzach@wanadoo.fr)), pendant toute la durée de l'enquête .

Ces courriers et courriels seront annexés au registre d'enquête.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LAUZACH du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)).